

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres composant le Conseil : 23
Présents : 14
Votants : 19

SERVICE ÉMETTEUR : SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
ANNÉE : 2025

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2024

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2025

L’an deux mille vingt-cinq le trois avril à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur DELPECH Laurent, Maire de Dampmart.

Date de la convocation : 28 mars 2025

ÉTAIENT PRÉSENTS :	Laurent DELPECH, Maire	Jean-Pierre PRIEUR
	Jacques POTTIER, Adjoint	Laurence HALLAIS
	Aude ZAFOUR, Adjointe	Francis BRIAND
	Pierre CHOFFARDET, Adjoint	Guy DARRAS
	Françoise DARRAS	Marie PLEGNON
	Michel PIRIS, Adjoint	Kévin FAVRET
	Catherine ALIBERT BRIGNONE, Adjointe	
	Myriam CHMELEFF, Conseillère déléguée	
ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :	Yvonne PASQUIER pouvoir Jean-Pierre PRIEUR	
	David GENTIEU pouvoir Catherine ALIBERT BRIGNONE	
	Fabien MARTINEAU pouvoir Jacques POTTIER	
	Lydie ZMUDA pouvoir Michel PIRIS	
	Nadège PARFAIT pouvoir Aude ZAFOUR	
ABSENTS EXCUSÉS :	Guy ACHARD DE LA VENTE	
	Cyril MERZY	
	Viviane PFLIEGER	
	Oliviane DUPONT	

Les membres présents formant la majorité des conseillers en exercice peuvent valablement délibérer en exécution de l’article L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et l’appel nominal ayant été fait, il a été procédé, conformément à l’article L 2121.15, à l’élection d’un secrétaire de séance dans le sein du Conseil.

Pour la présente session, Madame Françoise DARRAS ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu’elle a acceptées.

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Monsieur le Maire propose que Madame ALIBERT BRIGNONE soit nommée présidente de la séance pour procéder au vote du compte administratif 2024.

SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES		
CHAPITRE	BP 2024	Réalisé 2024
011 - Charges à caractère général	1 192 104,00 €	1 120 643,40 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 421 823,00 €	1 377 579,46 €
014 - Atténuation de produits	42 385,00 €	39 380,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	173 945,00 €	163 214,06 €
66 - Charges financières	85 854,00 €	84 952,41 €
67 - Charges spécifiques	2 500,00 €	33,00 €
68 - Dotations provisions et dépréciations semi-budgétaires	5 000,00 €	68,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 703,00 €	9 611,72 €
TOTAL DEPENSES	2 938 314,00 €	2 795 482,05 €
SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES		
CHAPITRE	BP 2024	Réalisé 2024
013 - Atténuation de charges	12 291,00 €	751,25 €
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	439 999,00 €	568 067,80 €
73 - Impôts et taxes	90 000,00 €	101 305,96 €
731 - Fiscalité locale	2 080 014,00 €	2 084 393,58 €
74 - Dotations et participations	506 085,00 €	527 817,80 €
75 - Autres produits de gestion courante	88 327,00 €	126 975,13 €
76 - Produits financiers	1,00 €	1,20 €
77 - Produits spécifiques	1 000,00 €	13 228,48 €
78 - Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions		127,00 €
TOTAL RECETTES	3 217 717,00 €	3 422 668,20 €

Fonctionnement résultats excédentaires 2024 627 186,15 €

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES		
CHAPITRE	BP 2024	Réalisé 2024
20 - Immobilisations incorporelles	55 100,00 €	7 292,16 €
204 - Subventions d'équipement versées	1 815,00 €	
21 - Immobilisations corporelles	1 071 438,00 €	779 701,88 €
23 - Immobilisations en cours	480 000,00 €	112 320,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	200 844,00 €	200 843,28 €
TOTAL DEPENSES	1 809 197,00 €	1 100 157,32 €
SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES		
CHAPITRE	BP 2024	Réalisé 2024
13 - Subventions d'investissement	487 468,00 €	105 484,35 €
16 - Emprunts et dettes assimilées		
10 - Dotations Fonds divers et Réserves (hors 1068)	330 080,00 €	307 111,63 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	14 703,00 €	9 611,72 €
041 - Opérations patrimoniales		
TOTAL RECETTES	832 251,00 €	422 207,70 €

Investissement résultats déficitaires 2024 - 677 949,62 €

Résultats d'exécution du budget 2024 incluant les résultats reportés des exercices précédents sont de :

Fonctionnement	
Excédent antérieur	3 013 229,15 €
Excédent 2024	627 186,15 €
Part affectée sur l'investissement sur exercice 2024	0,00 €
Soit un excédent cumulé de fonctionnement de	3 640 415,30 €
Investissement	
Excédent antérieur	304 567,05 €
Déficit 2024	-677 949,62 €
Soit un déficit cumulé d'investissement de	-373 382,57 €
Reste à réaliser	-366 120,00 €
Excédent cumulé des deux sections	2 900 912,73 €

CONSIDÉRANT que l'arrêté des comptes de la collectivité pour l'exercice 2024 est constitué par le vote du Compte Administratif conformément à l'article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-31, L. 2122-21 et L. 2343-1 et 2,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 28 mars 2024 approuvant le budget primitif de l'exercice 2024,

Monsieur Le Maire ayant quitté la séance, et le Conseil Municipal siégeant sous l'autorité du Président de la séance conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

APRÈS en avoir délibéré, le Conseil Municipal et à l'unanimité,

ADOpte le Compte Administratif de l'exercice 2024.

FAIT ET DÉLIBÈRE LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT LES MEMBRES PRÉSENTS SIGNE APRÈS LECTURE

Certifié exécutoire compte tenu de
de la transmission en Sous-préfecture,
le 4 avril 2025 de la publication
le 4 avril 2025 en vertu des lois
des 2 mars et 22 juillet 1982



Pour extrait conforme
Le Maire
Laurent DELPECH

